

## Entrave à une vente de terrain constructible

## Par pg54110, le 30/01/2020 à 14:11

Bonjour,

je dispose d'un terrain constructible en Savoie, que j'ai decidé de vendre par le biais d'une agence immobilière. (Century21 sise à Bourg-St-Maurice)

Néanmoins, cette vente est devenue impossible, car le voisin entrave la vente de notre parcelle,.

Pour information, il est à noter que sa propriétéet est séparée de notre parcelle par un chemin communal d'une largeur de 2 mètres.

En sus, je vous informe que ce voisin récalcitrant à planté sur notre parcelle un panneau sur lequel il stipule qu'aucune construction ne sera permise par lui sur le dit terrain.

Qui plus est, veuillez noter qu'il a aussi créé un comité de soutien avec d'autres voisins, qui au demeurant ne sont pas à proximité de la dite parcelle que nous souhaiterions vendre.

De ce fait, je m'adresse à vous, afin de savoir ce qu'il me serait possible de faire, et d'entreprendre pour faciliter la vente du terrain son à devoir rentrer en conflit de voisinage. Ceci d'autantt plus que nous habitons en Lorraine, et que la parcelle en vente est située en SAvoie, dans le Hameau de la Thuile dépendante de la Ville de Alme et de la commune de Granier 73210.

Je ne peux que vous remercier par avance pour les conseils et informations que je suis certain allez me prodigués. Et dans l'attente, je vous adresse mes plus respectueuses salutations.

Pierre GARDINETTI

## Par youris, le 30/01/2020 à 14:21

Bonjour,

Si vous ne voulez pas déposer de plainte contre votre voisin, je ne vois pas quelle solution s'ouvre à vous ?

Salutations